

# Saint-Gilles-Croix-de-Vie

Rédaction : 8, avenue Jean-Cristau  
Tél. 02 51 60 25 00, Fax : 02 51 55 68 85  
Courriel : redaction.saintgilles@ouest-france.fr

## Une gestion écologique des espaces verts

La quantité de désherbants utilisée de 2007 à 2009 a diminué de 40 % sur les espaces publics de 37 communes. Tel est le bilan des actions menées.

Le groupe de travail du bassin versant de la Vie et du Jaunay, qui réunit six communes pilotes (Brétignolles-sur-Mer, La Chapelle-Palluau, Givrand, Le Poiré-sur-Vie, Sainte-Flaive-des-Loups et Saint-Julien-des-Landes) et des structures administratives, s'est réuni pour dresser le bilan des actions menées.

L'équipe, présidée par Jean-Claude Merceron, président du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, et sénateur de Vendée, a mis en place une « gestion différenciée » de l'environnement des communes. Elle désire atteindre plusieurs objectifs dans les années à venir : améliorer le cadre de vie des habitants, favoriser la biodiversité, mettre en valeur le patrimoine communal et diminuer la consommation d'eau et d'énergie. À plus long terme, c'est la suppression totale du désherbage chimique que le groupe vise. Cinq communes ont déjà proscrit l'utilisation de produits phytosanitaires.

### Des méthodes alternatives

Avec l'aide du Syndicat mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay, de la communauté de communes du Pays des Achards et du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement, entre autres, les communes ont adopté de

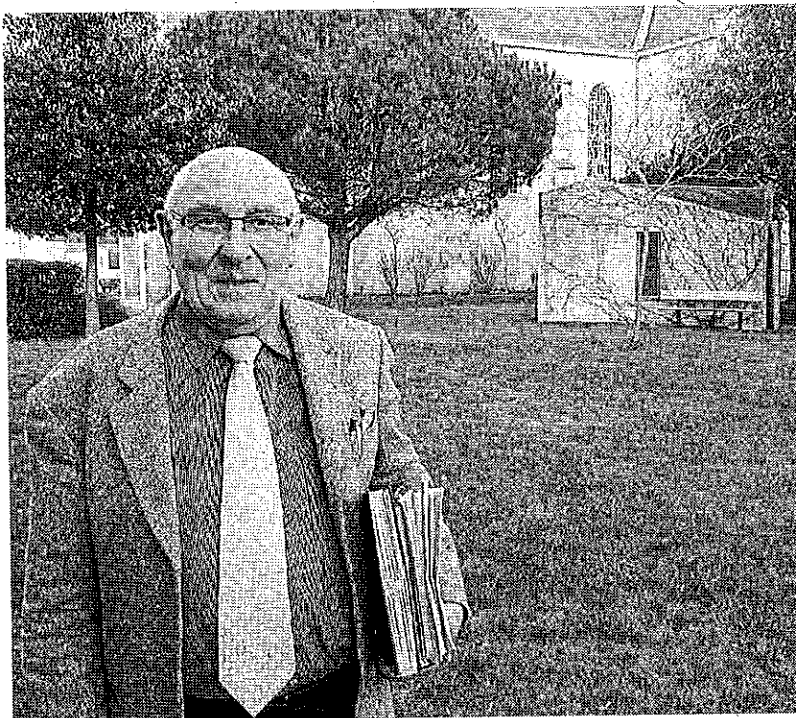
nouvelles pratiques d'entretien des espaces verts. Des investissements qui s'élèvent de 5 000 à 13 000 € selon les villes. À Givrand, par exemple, les employés municipaux utilisent la tonte ou le fauchage pour désherber et à Brétignolles presque la totalité des plantes proviennent de la flore locale.

Le Centre national de la fonction publique territoriale a aussi participé en formant plus de 100 agents aux méthodes d'entretien alternatives depuis cinq ans.

Si le retour à la binette a été difficile pour certains employés, il est aussi compliqué de faire accepter cette gestion différenciée aux habitants. C'est pourquoi, il est désormais impératif de communiquer sur ces avancées auprès du public afin d'encourager ces actions chez les particuliers mais aussi pour influencer d'autres communes. La ville de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, a par ailleurs, elle aussi fait le choix de supprimer les produits phytosanitaires.

### Les erreurs du passé...

« J'ai toujours été mêlé de près à l'environnement », explique Jean-Claude Merceron, ancien architecte. Depuis longtemps, des erreurs ont été commises et l'environnement doit être respecté, mais cela ne se fait pas



Jean-Claude Merceron, dans le jardin de la mairie de Givrand qui a lui aussi bénéficié de la gestion différenciée.

sans « l'intervention de l'homme ». En tant que sénateur, il désire « partir des réalités du terrain pour faire passer le message plus haut » et critique des réglementations pas assez adaptées à ce terrain. À l'avenir,

l'ancien maire de Givrand souhaite développer les énergies renouvelables. Il s'estime « très heureux » des réalisations effectuées et souligne les échanges productifs qu'a permis ce groupe de travail.

## Les élus ont aussi parlé por

Outre les orientations budgétaires (Ouest-France), le conseil municipal a causé du slipway et

### Slipway à vendre

Un slipway d'une capacité allant jusqu'à 250 tonnes avait été inauguré en avril 2004 sur le port de pêche. L'équipement constitué de deux bords roulants permet de monter des navires de 30 m. L'investissement consenti par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) avait été de 872 000 €, aidé pour 40 % par l'Europe, 10 % par l'État, 12,5 % par le conseil général et 12,5 % par le conseil régional.

Le sous-préfet de l'époque, lors de son discours, avait parlé d'un outil « indispensable pour donner une nouvelle dynamique au port de pêche » qu'il décrivait comme essentiel à la commune. « Que serait Saint-Gilles-Croix-de-Vie sans son port ? C'est la vie, de jour comme de nuit, été comme hiver. » La flottille comptait alors 72 bateaux et 260 marins. On n'en est plus là... Aujourd'hui, le slipway ne sert plus. « Il est à vendre », a expliqué le maire, répondant à une question sur le sujet.

### Délibération annulée

La délibération prise le 17 octobre pour mettre à disposition de la communauté de communes (CDC), sans contrepartie, un terrain sur la zone des Vergers d'Eole, a été annulée. Parce que le CDC a décidé



Les premiers bateaux ont été menés avec le ch

finaleme  
son sièg  
que la s  
mée non  
mise à d  
vé comm  
sans con

### Embauc

Pour rép  
nisation  
qué le m  
Il s'agit d  
d'agent d  
tion des